



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médicaments

Question écrite n° 101293

## Texte de la question

Mme Marie Récalde interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les conséquences des traitements de l'épilepsie, autres que la dépakine, pris par des femmes durant leur grossesse. Des soupçons pèsent sur la prise d'autres molécules, *clobazam* et *levetirazepam* notamment, et sur les possibles conséquences de leur interaction sur le fœtus. Le ministère des affaires sociales et de la santé a annoncé l'élargissement des mesures de précaution à d'autres traitements de l'épilepsie et des troubles bipolaires et de l'étude lancée sur 21 autres substances que l'acide valproïque. Elle souhaite connaître la liste de ces 21 substances en cours d'analyse et les perspectives que peuvent attendre les parents et enfants touchés lorsque que cette étude aura rendu ses conclusions.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie Récalde](#)

**Circonscription :** Gironde (6<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 101293

**Rubrique :** Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [13 décembre 2016](#), page 10183

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)